

	Avant le 11 mai	11 mai au 1 ^{er} juin		<u>Perspectives</u> après le 2 juin
		Départements à circulation épidémique élevée (rouges)	Départements à circulation épidémique faible (verts)	

Vie sociale et activités				
Rassemblements de plus de 10 personnes	Interdits	Interdits		A définir fin mai
Grands événements de plus de 5000 personnes	Interdits	Interdits jusqu'au 31 août		
Colonies de vacance, camps, etc.	Fermés	Fermés		A définir fin mai
Forêts	Fermées	Ouvertes		
Parcs et jardins	Fermés	Fermés	Ouverts	Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Plages et lacs	Fermés	Fermés		
Salles de sport, des fêtes et polyvalentes	Fermées	Fermées		A définir fin mai
Cinémas et théâtres	Fermés	Fermés		
Médiathèques et bibliothèques	Fermées	Ouvertes		
Petits musées	Fermés	Ouverts		
Grands musées	Fermés	Fermés		
Lieux de cultes	Ouverts sans cérémonie	Ouverts sans cérémonie		A définir fin mai
Mariages et cérémonies	Reportés sauf urgence	Reportés sauf urgence		
Cimetières	Fermés	Ouverts		
Cérémonies funéraires	Moins de 20 personnes	Moins de 20 personnes		A définir fin mai

Déplacements				
Dans l'espace public	Interdits, sauf 8 dérogations	Autorisés		
En transports en commun	Interdits, sauf 8 dérogations	Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation		
Longue distance (>100 km)	Interdits, sauf 8 dérogations	Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels <i>Attestation</i>		A définir fin mai

Transports				
Transports en commun urbain	Offre réduite Uniquement pour déplacements autorisés	Offre maximale En heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et visites médicales		
Transports inter-régionaux	Offre réduite Uniquement pour déplacements autorisés	Offre réduite Réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux		A définir fin mai
Avions				
Taxi / VTC	Uniquement pour déplacements autorisés	Limitation du nombre de passagers <i>Masque obligatoire en l'absence de protection</i>		

Avant le 11 mai	11 mai au 1 ^{er} juin		<u>Perspectives</u> après le 2 juin
	Départements à circulation épidémique élevée (rouges)	Départements à circulation épidémique faible (verts)	

Commerces			
<i>Commerces (hors marchés en plein air, bars,</i>	Uniquement commerces de première nécessité	Respect de règles sanitaires et organisationnelles. <i>Masque recommandé personnels et clients lorsque les</i>	
<i>Marchés en plein air</i>	Interdiction avec possibilité d'ouverture par le préfet si respect des règles sanitaires	Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture par le préfet	
<i>Centres commerciaux > 40 000 m²</i>	Fermés	Fermeture possible par le préfet en cas de zone de chalandise importante	
<i>Coiffeurs, instituts de beauté, etc.</i>	Fermés	Ouverts, sous réserve du respect des guides sanitaires	
<i>Bars, cafés, restaurants</i>	Fermés	Fermés	
			A définir fin mai

Ecoles et crèches			
<i>Maternelles</i>	Fermées	Ouverture	
<i>Elementaires</i>	Fermées	Limite de 15 élèves par classe	
<i>Collèges</i>	Fermés	Fermés	Ouverts en commençant par 6 ^{ème} et 5 ^{ème} Limite de 15 élèves par classe Volontariat <i>Masques obligatoires</i>
<i>Lycées</i>	Fermés	Fermés	
<i>Crèches</i>	Accueil des enfants de personnels prioritaires, organisation par groupe de 10 enfants maximum	Réouverture de toutes les crèches, organisation par groupe de 10 enfants maximum <i>Masques obligatoires pour les personnels</i>	
			Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
			Décision fin mai sur l'ouverture début juin, en commençant par les lycées professionnels

Sports			
<i>Sports individuels à l'extérieur</i>	Interdits, sauf activité physique à moins de 1km, pendant moins d'1h	Autorisés sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale	
<i>Sports individuels à l'intérieur (gymnases, piscines, etc.)</i>	Interdits	Interdits	
<i>Sports collectifs et de contact</i>	Interdits	Interdits (liste établie par le ministère)	
<i>Sports collectifs professionnels</i>	Interdits	Fin de la saison 2019/2020	
			A définir fin mai